

La valse des chiffres indécents

Fixé pour l'année 2009 à un revenu mensuel de 954 euros, le seuil de pauvreté révèle que plus de huit millions de nos compatriotes sont concernés. Le chiffre est en soi scandaleusement important. Personne ne le niera. Mais ce qui est tout autant scandaleux est la façon dont certains ténors politiques, une main ouverte sur le coeur, l'autre fermée sur le portefeuille, s'approprient l'exclusivité du combat contre ce phénomène.

Ils n'ont aucune gêne à se contenter de propos démagogiques et hypocrites tout en persistant à nier que leur propre férocité à défendre les privilèges liés à leur fonction fait injure à ceux qui souffrent financièrement. Et que penser de ceux qui consacrent toute leur énergie à cumuler les fonctions, qui sont autant de privilèges, sans pour autant en assumer les obligations ?

Face à cette précarité qui touche de trop nombreux français, rien n'est plus écoeurant de voir qu'on peut toucher, par le seul fait d'une nomination, une retraite mensuelle de 4.000 euros de préfet hors-cadre sans avoir consacré la plus petite seconde à la profession de préfet.

Les pauvres de notre agglomération dunkerquoise apprécieront ce pied de nez de l'omniprésent député maire de Dunkerque et désormais préfet à la retraite. Pas si présent d'ailleurs puisque son absentéisme à l'assemblée nationale vient d'être épinglé.

Les salariés dunkerquois peuvent jalouser cet homme si affairé à défendre leurs intérêts que nul ne peut le rencontrer...

Voilà 891 jours,

depuis le 14 avril 2009, que Jacqueline GABANT, Conseillère Municipale s'accapare sciemment les moyens de fonctionnement financés par la Ville de Dunkerque (et donc le contribuable dunkerquois) pour le groupe des 4 candidats élus en mars 2008. Voilà 891 jours que Pierre LE BOEUF assume sur ses deniers personnels les frais liés à son travail de Conseiller Municipal...

Voilà 311 jours,

depuis le 15 novembre 2010, que Jacqueline GABANT continue de profiter pour son groupe désormais réduit à 3 élus d'un budget et d'un espace d'expression dans Dunkerque Magazine établis pour 4 élus...

Une conclusion évidente s'impose :

Michel DELEBARRE, maire de Dunkerque ne peut que remercier Jacqueline GABANT pour sa collaboration active au musellement de l'opposition municipale...

La rédaction

« Les cours sont l'atelier du crime, le foyer de la corruption et la tanière des tyrans »

Le 21 septembre 1792, dans une argumentation sommaire, l'abbé Grégoire, évêque constitutionnel de Blois, député de la toute nouvelle Convention, rejeta, par ces mots impitoyables, l'utilité de la discussion autour de la proposition de l'**abolition de la royauté**.

Le lendemain de la victoire de Valmy, naissait ainsi la **Première République Française**...

Voilà 219 ans, par de belles phrases pleines d'intentions vertueuses, nos députés prétendaient mettre un terme à un régime politique millénaire, en le déclarant monstrueux, sans pour autant imaginer que la «monarchie» renaîtrait, tel le Phénix, de ses cendres.

Quelques années plus tard et après bien des bouleversements politiques, notre Vème République continue d'illustrer malheureusement, dans tous ses rouages, de droite à gauche, cette inclination monarchiste.

Les élections présidentielles approchant, il serait opportun de relancer le débat autour de l'idée d'une VIème République qui, parmi ses premières décisions, s'offrirait le luxe de mettre un terme à... tous les luxes ostentatoires et arrogants des pouvoirs exécutifs de notre pays. Qu'il s'agisse des pouvoirs nationaux ou locaux.

Cette petite révolution est d'autant plus nécessaire que se précise le risque de la récession assortie de son lot de souffrances, économiques et sociales.

Au chapitre des privilèges à abolir, le cumul des mandats, les prébendes incontrôlées, les salaires et les retraites injustifiés. Si l'on veut réconcilier les français et la politique, il est urgent de passer aux actes. Il est question de morale publique et de cohésion nationale, toutes deux nécessités authentiquement démocratiques !

Après moi, le déluge

Réponse à la devinette du mois d'août 2011.

Aucun écrit ne peut en attester l'auteur. Cette phrase devenue célèbre est attribuée à Louis XV (1715-1774) ou à sa favorite, la marquise de Pompadour (1721-1764). Tout aussi incertaine est son interprétation : expression d'un fatalisme mélancolique pour les uns, déclaration arrogante et cynique pour les autres.

Quoiqu'il en soit, si nous devons retenir une leçon de morale politique, il semble acquis que rien n'est plus terrible, voire plus nuisible, que de mener une action sur le court terme pour son profit personnel.

Ce qui compte et doit compter par dessus tout est l'intérêt supérieur de la chose publique. Bien au delà des ambitions personnelles. Hélas, notre histoire fourmille de mauvais exemples. Hier ou aujourd'hui, ailleurs ou ici...

Pierre LE BOEUF



LE KIOSQUE DU LITTORAL DUNKERQUOIS

LETTRE MENSUELLE D'INFORMATION 21 SEPTEMBRE 2011

Au nord l'automne, au sud, le printemps...

Invariablement premier jour de l'automne, dans notre hémisphère nord, et fête de Saint Matthieu,

le 21 septembre

est aussi :

pour nos contemporains :
JOURNEE INTERNATIONALE DE LA PAIX

pour les amateurs d'histoire :

En 1558, la mort de Charles QUINT (58 ans), Prince des Pays Bas, Empereur d'Allemagne par son père Philippe Le Beau, Roi d'Espagne par sa mère, Jeanne La Folle...

En 1792, la naissance de la Convention en France qui approuve à l'unanimité l'abolition de la royauté et la fondation de la république (voir notre article)...

En 1933, en Allemagne, l'ouverture du procès de l'incendie du Reichstag (27 février 1933), attribué à un seul individu mais complot vraisemblable des nazis depuis peu au pouvoir...

En 1972, à Paris, le suicide de Henry MONTHERLANT, pourfendeur de la morale de minidette dans son ouvrage titré... « *l'équinoxe de septembre* »...

En 1987, au Congrès des Etats-Unis, la présentation par le Dalaï Lama d'un « *plan de paix en cinq points pour le Tibet* »...

En 2001, à Toulouse, l'explosion de l'usine AZF qui tue 30 personnes et en blesse 5000...

Et pour les mélomanes :

En 1934, la naissance de Léonard COHEN, chanteur canadien, auteur parmi d'autres chefs d'oeuvre d'un magnifique chant à la gloire de la résistance française : « *The partisan* »...

NOUS CONTACTER :

EMAIL : capnotreavenir@live.fr

TÉL : 06 85 85 77 29

BLOG : <http://capnotreavenir.blogg.org>

n°9

Glanées au fil de l'été, ces quelques lectures autour de l'actualité de l'agglomération dunkerquoise

A propos de santé commerciale...

La CCI COTE D'OPALE a fait réaliser une enquête de conjoncture entre le 1^{er} février et le 10 février 2011 (VDN 6 juillet). On y apprend que les commerçants Dunkerquois qui souffrent le plus d'une baisse de chiffre d'affaires se situent dans le secteur Marine-Wilson.

N'était-ce, cependant, pas là que notre grandiose Municipalité avait porté ses efforts avec la suppression de la place Bollaert et de son parking si utile, le transfert des lignes d'autobus qui en faisaient leurs terminus, l'inauguration tonitruante du Centre Marine, la piétonisation de la rue de la Marine avec ses colonnes Buren et sa singulière fontaine.

Mais la Presse nous dit aussi (VDN 18 septembre) que nombre de commerçants de la rue Poincaré et des rues adjacentes ne supporteraient plus le marché des mercredis et samedis sans, toutefois, faire fléchir notre Municipalité qui a décidé de faire leur bonheur malgré eux, notamment, en leur offrant de nombreuses cellules commerciales concurrentes dans le cadre du flamboyant projet Cœur d'Agglo !

A propos de présence sur le terrain...

Le Collectif Regards Citoyens a mis en exergue la non-assiduité de certains députés pendant les travaux des Commissions Parlementaires (VDN des 4 et 5 août). Michel DELEBARRE est classé avant-dernier avant le déroutant Patrick BALKANY qui pouvait, cependant, faire valoir, à sa décharge, plusieurs raisons médicales.

Notre Super Maire a répliqué qu'il était, lui, « sur le terrain ». Pas très gentil pour les autres députés qui font leur boulot !

Ces derniers temps, notre Maire a, effectivement, labouré le terrain en tant que tête de liste des Sénatoriales mais, sauf meilleure information, il n'avait pas eu le temps matériel de recevoir les représentants des 124 membres du personnel menacés de licenciements de GREEN SOFA puisque chacun a pu lire (VDN du 10 septembre) leur déclaration : « *Nous avons, à plusieurs reprises, sollicité des rendez-vous auprès de Michel DELEBARRE. Par courrier, mail ou via ses services, nous n'avons eu aucune réponse.* »

Mais la Presse nous apprend qu'une réunion s'est enfin tenue à l'Hôtel Communautaire, ce qui a permis aux syndicalistes de s'écrier : « *Cette polémique a, au moins, eu le mérite de provoquer une rencontre avec Michel DELEBARRE.* »

Moralité : Il vaut donc mieux passer par la Presse pour être reçu par le Grand Homme de terrain.

A propos d'élections sénatoriales...

En parlant des Sénatoriales, on ne peut que s'attrister du nombre impressionnant de listes se réclamant dans le Nord du Sigle « Majorité Sénatoriale ». Mais la surprise vient essentiellement du Pas-de-Calais où Jean-Marie VANLERENBERGHE, Sénateur Maire d'ARRAS et Vice-Président du MoDem, conduit la liste suivie de plusieurs UMP dont il a reçu l'investiture (VDN des 27 juillet et 17 août).

Ainsi, donc, le MoDem s'allie avec l'UMP à ARRAS après s'être allié avec Martine AUBRY à LILLE. A DUNKERQUE, l'anti-Sarkoziste viscéral Pierre YANA écrit « *Loin de SARKOZY qui divise les français, imité par certains leaders sectaires de Gauche, DSK manquera* » (LE MAG' de juin 2011).

Chacun a son modèle ! Nous, nous préférons le courage de Nicolas DOMENACH qui écrit, dans MARIANNE (édition du 10 septembre) : « *Le cirque DSK, ça suffit ! ...Au moins, aurait-on pu espérer de DSK quelque réserve, le signe d'une réflexion, l'envoi d'un message d'humilité... il a menti à tous ceux qui croyaient qu'il était porteur d'une espérance, qu'il était prêt à prendre en charge notre destin collectif.* »

A propos de pratiques démocratiques...

Chacun se souvient des réserves formulées par l'Adjoint aux sports Patrice VERGRIETTE à propos de la réalisation d'une grande salle de 10 000 places sur la Zone du Noort Gracht (VDN 13 juillet), ce qui lui avait valu un uppercut du Maire qui lui avait rappelé que le lieu de l'implantation avait été voté à une large majorité et qu'il était curieux que l'Adjoint aux Sports ne soit pas à 150 % derrière ce projet (VDN du 14 juillet).

Mais le Maire ne s'est pas contenté de cette mise au point. N'oublions pas que nous sommes, ici, dans le pays de la tolérance et de la Marianne d'Or de la Démocratie. Alors, Patrice VERGRIETTE, Officier d'Etat Civil en sa qualité d'Adjoint, a appris qu'il ne pouvait plus célébrer de mariages ! (VDN 19 août). Décision dérisoire et ridicule...

Comme c'est beau la Démocratie vue ainsi...

A propos de salle de sport(s)...

Le SPORTICA a accueilli l'équipe de FRANCE de Basket et, notamment ses vedettes Tony PARKER ou Joakim NOAH (VDN du 27 août). SPORTICA était plein avec 3 500 entrées à 15 €, 25 € et 35 € et les VIP à 120 € le ticket ! Le spectacle a été à la hauteur de l'événement.

3 500 entrées pour l'Equipe de FRANCE. Alors combien pour un simple match de Championnat ? Certainement pas 10 000 places pour une salle implantée à DUNKERQUE même. Pour drainer la clientèle sportive de toute la Côte d'Opale, il eût fallu envisager de la localiser non loin des autoroutes entre CALAIS et SAINT OMER. A LILLE, le stade ne fera que 50 000 places alors cependant qu'il se trouve au cœur de la Métropole et est accessible de tous côtés, de LENS ou d'ARRAS, de GAND, COURTRAI ou TOURNAI, de VALENCIENNES et de la FLANDRE.

Bonjour les frais de fonctionnement d'une telle salle ! Mais, effectivement, quand la grenouille veut se faire aussi grosse que le bœuf... gare aux dégâts.

Guy LECLUSE

La devinette du mois de septembre :

Qui a écrit ? :

« **L'estime vaut mieux que la célébrité, la considération vaut mieux que la renommée, et l'honneur vaut mieux que la gloire.** »